

Communiqué de presse

CHANCELLERIE MUNICIPALE

Maison familiale ravagée par le feu : Appel à la solidarité

Le Conseil municipal a pris connaissance avec stupeur de l'incendie qui a ravagé une maison familiale hier après-midi et témoigne de son plein et entier soutien aux familles sinistrées.

Un grand merci est adressé aux pompiers d'Erguël, du Centre Vallon, de la Suze, de Bienne ainsi que de Berne, de même qu'à la Police cantonale, au care team, aux services sanitaires, à la Protection civile du Jura bernois, à la Préfète ainsi qu'à toutes les personnes privées qui ont œuvré jusque tard dans la nuit pour maîtriser le sinistre et prendre soins des personnes touchées.

Afin de venir en aide aux familles sinistrées, la commune met à disposition un compte bancaire et lance un appel aux dons. Les versements peuvent être effectués dès aujourd'hui sur le compte suivant, en indiquant impérativement la mention prévue :

IBAN : CH25 0900 0000 2300 0832 7

PostFinance

Au nom de : Commune de Saint-Imier, 2610 Saint-Imier

Mention : « Solidarité incendie 09.09.2026 »

Pour conclure, le Conseil municipal informe que la circulation dans le quartier Rue du Midi/Rue du Puits/Rue de la Suze/Rue Sans Souci est à nouveau ouverte à la population. Toutefois, il invite à la prudence, des travaux de sécurisation et de déblaiement étant en cours. Il invite également au respect des familles sinistrées.

Le Conseil municipal remercie l'ensemble de la population pour son attention et sa solidarité.

Saint-Imier, le 10 septembre 2026